

## PROCES VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2024

Convocation du Conseil municipal le 04 Décembre 2024

Excusés : Corinne SABY, Géraldine LAURENT (procuration à Maryse BEYNIER) , Jean-Jérôme BARBIER, Florent ALLIROL

### 1/Approbation procès-verbal séance précédente

### 2/Contrat d'objectifs et de moyens pour les communes avec Le Département de la Haute-Loire

Afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique , Monsieur Le Maire soumet au Conseil municipal le contrat d'objectifs et de moyens adressé par le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la lecture publique dans notre commune. Une trajectoire d'évolution a été déterminée afin de consolider le service rendu à la population.

Ce contrat d'une durée de 5 ans se décline en 3 objectifs principaux :

- Permettre à l'ensemble de la population un égal accès à la bibliothèque municipale dans les conditions définies par le code du patrimoine modifié par la loi N° 2021-1717 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique ;
- Offrir au public des collections actualisées et diversifiées ainsi que des services de qualité avec du personnel formé ;
- Permettre à la bibliothèque de la commune d'intégrer le réseau des bibliothèques de la Médiathèque Départementale afin de bénéficier de ressources, de formations, d'outils, de conseils et d'informations partagées.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat d'objectifs et de moyens avec le Département de la Haute-Loire afin d'assurer un service d'appui au développement de la bibliothèque de la Commune ;
- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention de délégation de service public « Bibliothèque » à l'Association Animaték ;
- Donne délégation à Monsieur Le Maire de communiquer toutes les annexes liées à ce contrat

### 3/ Programme voirie 2025 Maîtrise d'œuvre

Monsieur Le Maire fait part au Conseil municipal de la proposition du Cabinet AB2R pour la maîtrise d'œuvre des travaux de création et réparation de voirie 2025 sur plusieurs secteurs de la commune de Saint Privat d'Allier : Le Villard, Le Chier, Dallas, Rougeac, Céaux, Le Monteil, Mercoeur, Mercury, Rochegude, Pratclaux, Combriaux, La Croix d'Oura , le Pont du Diable.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 850 000 € HT.

Taux honoraires : 4,25%

Forfait provisoire de rémunération : 36 125€ HT

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- décide de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de voirie 2025 au Cabinet AB2R.
- charge Monsieur Le Maire de signer l'acte d'engagement

4/ **SIVOM de LOUDES** : Suite aux dernières réunions du SIVOM, Monsieur Le maire fait un compte-rendu. Le Conseil municipal suit son avis pour ne pas voter les changements de statuts dans les conditions actuelles.

5/ **Emplois communaux** : Un agent technique va faire valoir ses droits à la retraite à compter du 01 juillet 2025. Prévoir son remplacement et recruter un agent à temps complet (avec permis poids lourds à compter du 01 avril

6/**Eclairage public** : recenser le nombre de lampes sur le bourg et sur les villages pour équiper de LED et financer les équipements sur 2 exercices

7/ **Camping municipal** : voir s'il est possible d'acquérir un bloc sanitaire pour compléter et remplacer petit à petit les sanitaires actuels. Voir pour le fonctionnement de la saison à venir

#### **Questions diverses :**

Plaquette touristique sur un circuit tour du bourg et patrimoine proposée par C DUCAROUGE. Le Conseil est d'accord et participera pour les impressions

Cérémonie des vœux prévue le 12 janvier 2025

Chemin du Conac : Mr et Mme LYON ont redéposée une demande pour l'achat du chemin jouxtant leur propriété. Une enquête publique a déjà été faite et le conseil a déjà délibéré